



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 24 AOÛT 2015**

ENTRETIEN

# Abandonnés par l'État

**GENDARMERIE** Philippe Ducène, maire Les Républicains de Sainte-Alvère (24), conduit la fronde contre la suppression des brigades

« Sud Ouest ». La suppression des plus petites brigades attise la fronde des élus ruraux périgourdins ?

**Philippe Ducène.** Le mouvement amorcé par la révision générale des politiques publiques est enclenché depuis plusieurs années. Mais, pour ce qui est de la gendarmerie, cela s'effectue en catimini, par petites touches, sans que les maires et la population aient connaissance des études d'impact. La proximité des régionales y est certainement pour quelque chose.

Cela semble, malgré tout, inéluctable ?

Surtout si on ne fait rien. Pour l'instant, en Dordogne, il n'est question que de quatre brigades : Sainte-Alvère, Le Buisson-de-Cadouin, Le Lardin et Monpazier. S'il n'y a pas d'opposition, d'autres suivront. Je suis convaincu que la Direction nationale de la gendarmerie envisage de se caler sur les communautés de communes. En Périgord comme ailleurs. Chez nous, cela permettrait de ramener le nombre de brigades de 50 à 25.

Les communes du Lardin et de Terrasson se touchent. Fusionner les deux brigades peut tout de même s'entendre ?

Comment vous répondre ? Nous sommes dans l'ignorance des impératifs opérationnels retenus par la gendarmerie. Mais on sait quelles seront les conséquences de ces fermetures. Ce sont les gens qui n'ont pas de moyens de locomotion, les personnes à mobilité réduite qui souhaiteront établir des procurations ou déposer une plainte qui seront pénalisées. À Sainte-Alvère, certains y ont renoncé au vu des horaires d'ouverture qui ont déjà été ramenés à deux demi-journées par semaine.



Philippe Ducène : « À Sainte-Alvère, la brigade fait de la répression mais aussi de la prévention et de la médiation ». A.L.

« Cette mesure ne peut que précipiter les gens dans les bras du Front national »

Selon la hiérarchie de la gendarmerie, concentrer les moyens permet d'offrir un service plus performant ?

Nous avons l'exemple du 15. On nous l'avait vendu comme le paragon de l'efficacité. Résultat, passé minuit, il n'y a plus de médecin de garde. On mobilise des ambulances pour transporter des patients aux urgences alors que ce n'est pas nécessaire. Et, inversement, cela se termine parfois mal car les secours n'arrivent pas. À la campagne, sur les lieux des accidents, ce sont de plus en plus les maires qui font la circulation avant l'intervention des gendarmes. On pourrait envisager d'autres solutions : la surveillance par le voisinage, la municipalisation de la sécurité publique ou sa privatisation. Mais aucune d'entre elles n'est véritablement applicable.

Les Français veulent un service

public de qualité mais ne veulent pas payer les impôts qui vont avec. Cela ne peut pas durer ?

En tant que gaulliste, je ne suis ni pour l'ultralibéralisme ni pour l'assistanat à tous crins. Les missions régaliennes de l'État - sécurité, santé, éducation - doivent être sanctuarisées. À Sainte-Alvère, la brigade fait de la répression mais aussi de la prévention et de la médiation. Sa présence n'est pas étrangère au peu d'actes de délinquance.

Une brigade en moins, ce sont des voix en plus pour le FN ?

Cette mesure de retrait des services publics du milieu rural suscite un sentiment d'abandon. Elle ne peut que précipiter les gens dans les bras du Front national. Qui plus est, elle est incompréhensible notamment en Dordogne, un département où nombre de personnalités sensibles possèdent des résidences secondaires. On vote une loi sur le renseignement pour faire face à la montée des menaces mais parallèlement, on retire les gendarmes de certains secteurs alors que c'est l'immersion dans un milieu qui permet de collecter des informations fiables.

Recueilli par Dominique Richard

# En 2016, on paiera le carburant plus cher

**POITOU-CHARENTES** Depuis huit ans, nous payons l'essence moins cher que dans les autres régions. Fin de ce privilège en 2016

**THOMAS BROSSET**

t.brosset@sudouest.fr

**M**ine de rien, l'affaire avait sérieusement influé sur la politique rochelaise et départementale. Olivier Falorni serait-il député et Jean-François Fontaine maire de La Rochelle si la part régionale de l'ex-Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) avait été prélevée en Poitou-Charentes ? Rien n'est moins sûr. Car c'est bien de là qu'est partie la grosse brouille entre Ségolène Royal et son premier vice-président d'alors Jean-François Fontaine.

On est en 2007. Le gouvernement a donné la possibilité aux régions de France d'arrondir leurs fins de mois en prenant une part de la TIPP. La présidente de Poitou-Charentes refuse d'y toucher au prétexte que cela coûterait cher aux ménages nécessiteux de la région. Elle avance même le chiffre de 100 euros par trimestre. Jean-François Fontaine, qui tient les cordons de la bourse, estime, lui,

que cela ferait un bien fou au budget. Il estime le gain pour l'Assemblée régionale à 24 millions d'euros. Affrontement entre les deux têtes de l'exécutif régional. L'une tombe. Celle du Rochelais, humilié publiquement et qui ne pardonnera pas. La suite on la connaît : candidature de Falorni soutenu par Fontaine aux législatives contre Royal et victoire de Falorni. Candidature de Fontaine aux municipales soutenu par Falorni et victoire de Fontaine face à Anne-Laure Jaumouillé, alors soutenue par les alliés de Ségolène Royal. C'est l'effet papillon de décembre 2007.

## Uniformisation fiscale

Huit ans plus tard, cette TIPP devenue depuis Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) n'est toujours pas prélevée dans la région. Jean-François Macaire a poursuivi la politique de Ségolène Royal en la matière. Ce qui permet au Poitou-Charentes, et notamment

à la Charente-Maritime avec ses dépôts pétroliers d'être le coin de France où l'on paie le carburant le moins cher. De 2 à 2,50 centimes d'euros par litre d'essence ou de diesel. Un (tout) petit paradis fiscal pour les automobilistes.

Sauf qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016, notre région sera « annexée » à l'Aquitaine qui, comme toutes les autres régions de France, prélève la taxe depuis le début.

Comment cela va-t-il se passer ? « C'est tout simple : nous étions la seule région à ne pas se servir de cette surtaxe, nous devons nous aligner sur les autres. C'est une question d'uniformisation de la fiscalité », soupire Jean-François Macaire.

« Nous avons déjà eu une réunion à Limoges sur la question. Nous savons donc déjà que ce sera la fin de l'exception picto-charentaise. »

Et ce, que ce soit la gauche ou la droite qui l'emporte en fin d'année. Conclusion : faites le plein fin décembre...



Depuis 2007, les Picto-Charentais payaient l'essence moins cher. En 2016, c'est fini.

# Deux concerts complets pour le Festi'Classique

**FESTIVAL** Cette édition reçoit deux gagnantes des Victoires de la Musique classique

## MARIE-LAURE LEJEUNE

Le président du Festi'Classique, Jacques Baclet, insiste : « Il faut que le public réserve le plus tôt possible ». Les concerts à la maison ABK6, à Claix et à la maison de cognac Jean Fillieux, à Juillac-le-Coq, affichent déjà complet. « Nous ne pouvons pas pousser les murs. Presque 50 % de nos réservations actuelles proviennent de non habitués. On comprend la frustration pour ceux qui nous suivent depuis le début. »

L'année précédente, le festival de musique classique dans les maisons du cognac a vendu 75 % des places disponibles. Cette année, l'association espère faire mieux avec la participation de deux Victoires de la Musique. « C'est vraiment exceptionnel pour nous », explique-t-il. Il y a quelques semaines, Marie-Chillemme a annulé sa venue.

Finalement, ce sera Lise Berthaud, nommée en 2009 comme révélation instrumentale de l'année, qui se produira à la maison Meukow à Cognac, dimanche.

Sarah Nemtanu, nommée en tant que révélation soliste instrumental de l'année aux Victoires de la Musique en 2007, jouera le même soir. Les deux jeunes femmes formeront le Compass trio avec le violoncelliste Christophe Morin et couvriront tout leur répertoire.



Lise Berthaud révélation instrumentale en 2009, rejoint la programmation du festival. PHOTO DR

## Le programme du Festi'Classique

■ Le 30 août, à 17 h 30, à la Maison Meukow, à Cognac, un trio à cordes compass se produira avec Sarah Nemtanu, Lise Berthaud et Christophe Morin.

Le 2 septembre, à 21 heures, à la Maison ABK6 à Claix, piano à quatre mains et violon avec Dimitri et Marie-Claudine Paradopoulos et Hervé N'Kaoua.

Le 4 septembre, à la maison Jean Fillieux, à Juillac-le-Coq, à partir de 19 h 30, piano à quatre mains avec le duo Stéphanie et Pierre Sopot.

Le 8 septembre, à partir de 20 h 30, récital de clavecin avec Bridget Cunningham, à la maison Hine à Jarnac.

Le 10 septembre, à 20 h 30, à la distillerie Pautier, à Bourg-Charente,

duo sostenuto avec Marie-Laure Bouillon et Benoît Roulland.

Le 12 septembre, à 20 h 30, à la maison Otard à Cognac, Trio Lahoz. Concert harpe-guitare et peinture.

Le 15 septembre, à la maison Courvoisier, à Jarnac, soirée-concert et narration, à partir de 20 h 30 avec Hervé N'Kaoua, Chrystelle Di Marco et Gabriel Boz.

■ COGNAÇAIS

## «Festi'classique»: une pluie de virtuoses et des projets

Le troisième festival de musique classique qui démarre dimanche sera très riche. La quatrième édition se prépare et pourrait encore s'étoffer.

Frédéric BERG  
f.berg@charentelibre.fr

**F**aire découvrir les talents les plus prometteurs de la musique classique. Jacques Baclet, musicien professionnel à la retraite et sa compagne Anne-Marie Molinié, mélomane et auteure, ont lancé le festival «Festi'classique» en pays de Cognac en 2013 avec l'idée de marier musique et cognac. «On a très vite rencontré une forte adhésion des maisons de négoce et dès la première édition, le public a répondu présent. Lors des deux premières éditions, le taux de remplissage était de 75%», souligne Jacques Baclet à quelques jours de la 3<sup>e</sup> édition qui propose sept concerts au cœur d'autant de maisons de cognac.

Ce festival «intimiste» avec des jauges de 50 à 300 personnes permet aussi une rencontre directe avec les musiciens: «C'est un des rares festivals où les concertistes partagent des moments avec le public à l'issue de leur prestation, des moments d'échanges souvent très riches. Évidemment les spectateurs sont ravis, mais les musiciens aussi qui adorent ce partage auxquels ils sont peu habitués dans les grands festivals ou lors de concerts.»

### Deux concerts complets

Si deux concerts sont déjà complets – ABK6 et Filloux –, il reste des places pour les autres. Et notamment pour la soirée inaugurale du 30 août au Chai Meukow avec le trio Compass, composée notamment de deux musiciennes auréolées chacune d'une Victoire de la musique classique, Sarah Nemtanu, violoniste de renommée mondiale qui fut la doublure de Mélanie Laurent dans le film «Le Concert» et Lise Berthaud, autre violoniste virtuose.

L'édition 2015 n'est pas commencée que déjà le couple d'organisa-



Lise Berthaud, violoniste récompensée d'une Victoire de la musique, sera en concert dimanche chez Meukow.

Repro CL

”

C'est un des rares festivals où les concertistes partagent des moments avec le public à l'issue de leur prestation.

teurs, épaulés par Hervé Ntawa, directeur artistique du festival, met en partition le festival 2016.

«A priori, toutes les maisons sont de nouveau partantes. L'une d'elles qui souhaite quelque chose d'un peu décalé proposera un concert exceptionnel intitulé «Un baryton chez Mozart». Nous devrions avoir aussi deux Victoires de la musique. Enfin, deux autres maisons de co-

gnac souhaitent associer leur image à celle du Festival, ce qui ajouterait deux dates», distille Anne-Marie Molinié, qui ajoute que l'association étant désormais reconnue d'intérêt général, «le mécénat privé et d'entreprise ouvre droit à une déduction d'impôt à hauteur de 66 %».

Ce dimanche 30 août, 17h30, Meukow (Cognac), trio à cordes Compass (Sarah Nemtanu, Lise Berthaud, Christophe Morin). 2 septembre à 21h, ABK6 (Clais), piano et violon (Hervé N'Kaoua, Dimitri et Marie-Claudine Papadopoulos). Complet. 4 septembre, 19h30, Jean Filloux (Julliac-le-coq). Duo Solist, piano à quatre mains. Complet. 8 septembre, 20h30, Hine (Jarnac), Bridget Cunningham (clavésiste). 10 septembre, 20h30, Pautier (Bourg-Charente), duo Sostenuito guitare et flûte (Benoît Roulland, Marie-Laure Bouillon). 12 septembre, 20h30, Olard (Cognac), tangos argentins et peinture: Annie D'Aressy (artiste peintre) Rodolphe Laboz (guitare), Emmanuel Laboz (basse). 15 septembre, 20h30, Courvoisier (Jarnac), «On l'appelait Maria», soprano Chrystelle Di Marco, Hervé N'Kaoua et Gabriel Boz. Réservations en ligne sur [www.festi-classique.com](http://www.festi-classique.com).